FICHE 8

ASSURER L'INFORMATION DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

faciliter la communication

Au même titre que pour les professionnels de la Santé Animale, les laboratoires pharmaceutiques vétérinaires contribuent à l'information des propriétaires d'animaux et des éleveurs. Là encore, des règles strictes de déontologie et d'éthique sont respectées.

Cela n'empêche pas le laboratoire pharmaceutique de concevoir des outils de communication permettant au vétérinaire d'appuyer ses propos en ce qui concerne les caractéristiques d'une maladie, le bon usage des médicaments...

Certaines informations sont également véhiculées par Internet, par des services téléphoniques, par la presse spécialisée grand public... tout en restant dans un cadre déontologique strict. Cette communication respecte les dispositions spécifiques du «Guide des bonnes pratiques de communication en matière de médicament vétérinaire», relatif à la communication sur Internet. Pour le grand public, l'accès au site est libre. Mais les médicaments prescrits sur ordonnances sont totalement exclus des pages publicitaires du site.

Ces informations sont du ressort du département communication. Ce département est en charge de la communication externe du laboratoire. Il assure les relations avec la presse, les organisateurs de congrès, les professionnels de la communication (agences, studios graphiques, imprimeurs,...)
Il prend en charge, en collaboration avec les chefs de produits, la réalisation des différents outils de communication : édition, multimédia, communication on line,...

«Les professionnels autorisés à prescrire et à délivrer des médicaments vétérinaires sont nos clients prioritaires. Cependant, au même titre qu'une campagne pour la vaccination de la grippe, ou contre le tabagisme en médecine humaine, les laboratoires pharmaceutiques vétérinaires mènent parfois des campagnes destinées au grand public. Il s'agit alors de sensibiliser les propriétaires d'animaux sur telle ou telle maladie ou problématique (hygiène, douleur, puces, vers...), sur l'importance de la prévention (vaccination, antiparasitaires,...) de façon à les inciter à en parler à leur vétérinaire.
Les médias utilisés sont variés (télévision, radio, affichage, presse grand public...) ou plus spécifiques au sein des cabinets vétérinaires (dépliants, affiches dans la salle d'attente,...)
Le bien-être de chaque animal se trouve ainsi favorisé et augmenté.»
Charlotte SANDRET - Responsable Communication France- MERIAL.